

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 23 septembre 2019

**Objet : Demande d'accès**  
**N/Réf. : 1847 00/2019-2020.272**

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 30 août dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] les statistiques du registre national de la main d'œuvre des technicien ambulancier depuis sa création, soit 2011. Plus précisément, je souhaite avoir accès aux informations suivantes :

- Le nombre de techniciens ambulancier inscrit au registre, selon leur titre (PSP, PSA), Sexe (Homme, Femme), scolarité (DEC, AEC, Majeure, autres) et ce, par année.
- Les conditions préétablies pour le renouvellement des statuts pour chaque année;
- Les statistiques fournies par le système GAG, par région, du nombre de formations réussies des paramédics lors de leur renouvellement au registre national;
- Le nombre de paramédics par année qui ne sont pas renouveler au registre national;
- Toute autre statistique ou document existant quant à l'atteinte des objectifs du registre national ou son évaluation. » (*sic*)

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant au premier et au quatrième point de votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

... 2

Pour votre second point, nous vous invitons à consulter les renseignements disponibles à l'adresse suivante :

<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/S-6.2,%20r.%201>

Nous regrettons de vous informer que nos recherches n'ont permis de repérer aucun document répondant au troisième et au cinquième point de votre demande d'accès.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Nous vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

Original signé  
Annick Leblanc

p.j.